

AED : acte 2 de la **mobilisation** dès le 19 janvier



À la suite de la journée de grève inédite des assistant-e-s d'éducation (AED, AP & APS) du 1er décembre dernier, d'autres actions locales ont eu lieu tout au long du mois de décembre : journée de grève, rassemblement, conférence de presse, participation aux manifestations du 5 décembre, happening, etc. Cette mobilisation a trouvé un fort écho dans la presse régionale.

Localement des solidarités avec les autres catégories de personnels ont pu se mettre en place : caisses de grève, vote de motions pour l'obtention de la prime REP, affichage et grève en soutien aux revendications des AED.

Des collectifs d'assistant-e-s d'éducation se sont créés un peu partout sur le territoire, rompant ainsi l'isolement auquel sont soumises les équipes. Des assemblées générales se sont réunies tout au long du mois de décembre ainsi qu'une coordination nationale afin de décider de la suite à donner au mouvement.

..... **AED** LES BAHUTS
NE FONCTIONNENT
« **PAS SANS**
NOUS! »



- ✗ **Les collectifs d'assistant-e-s d'éducation appellent à une semaine de grève et de mobilisation à compter du 19 janvier 2021.**
- ✗ **SUD éducation soutient l'auto-organisation des personnels et appelle les assistant-e-s d'éducation à se réunir, à se saisir de cet appel et à se mettre en grève massivement aux dates décidées localement ainsi que le 26 janvier, journée de grève dans l'éducation nationale pour les salaires.**
- ✗ **SUD éducation dépose préavis de grève spécifique aux AED pour la période.**
- ✗ **SUD éducation ouvre une caisse de grève en ligne pour soutenir financièrement les AED et AESH en grève.**

SUD éducation revendique :

- la titularisation sans condition de tous les personnels assistant-e-s d'éducation qui le souhaitent par la création d'un statut d'éducateur-trice scolaire ;
- l'augmentation des salaires et la baisse du temps de travail ;
- l'obtention de la prime REP/REP+ pour tous les personnels travaillant en éducation prioritaire ;
- le recrutement massif de personnels AED et la fin du recrutement par les chef-fe-s d'établissement, pour un recrutement académique ;
- l'accès à une formation initiale et continue et l'augmentation du crédit d'heure pour formation ;
- du matériel de protection fourni par l'employeur et le versement de la prime Covid.

éducation
SUD
Solidaires